

## Schwardin.

[19 septembre 1793.]

Pendant les guerres civiles de la Vendée, une armée de quatre mille soldats, à Torfou<sup>1</sup>, sous le commandement de Kléber, était poursuivie par vingt mille hommes appartenant au parti contraire. Kléber fait venir son ami le colonel Schwardin : « Tu vois notre situation, lui dit-il, va te mettre dans le ravin avec ton régiment; tu te feras tuer, mais tu me donneras le temps de sauver l'armée. — Oui, général, » répond Schwardin. Il part, s'embusque dans le ravin, soutient seul avec ses hommes l'effort des assaillants, donne à Kléber et à sa petite armée le temps de se mettre hors de danger, et meurt glorieusement avec tous ses braves.

## La Palice.

[1521.]

Le brave la Palice, chevalier français, était commandant d'une citadelle assiégée par les Espagnols; il avait fait une sortie vigoureuse; couvert de blessures, il veut reprendre le chemin du fort, les Espagnols lui ferment le passage: alors il s'appuie contre une muraille et se défend longtemps. Cédant enfin au nombre, il tombe et est traîné expirant à la tente de Gonzalve de Cordoue, chef des assiégeants, qui le menace d'une mort prompte s'il n'oblige à l'instant les assiégés à lui livrer le fort. La Palice écoute tranquillement l'Espagnol, puis il dit: « Qu'on me porte au pied du rempart. » Là, il fait appeler son lieutenant:

« Cornon, lui dit-il, Gonzalve, que vous voyez, menace de m'ôter un reste de vie si vous ne vous rendez promptement; mon ami, regardez-moi comme un homme déjà mort; soyez fidèle à votre devoir envers le roi et la France, et défendez la place jusqu'à votre dernier soupir. »

Gonzalve, quoique transporté de fureur, n'exécuta pas ses horribles menaces: il aima mieux échanger contre un officier espagnol du même grade son prisonnier qui respirait encore. La Palice guérit, et devint maréchal de France.

1. Dans l'arrondissement de Baupréau, département de Maine-et-Loire.

## § XI. DEVOIRS DE FAMILLE.

## PÈRES ET MÈRES.

Il y a dans la tendresse des parents pour leurs enfants quelque chose d'héroïque qui leur fait trouver dans la bonne conduite d'un fils une satisfaction toute personnelle. Ils lui savent gré de tout ce qu'il fait dans son intérêt bien entendu: ils le remercient du bonheur qu'il se donne. (B.)

Heureux les enfants que leur père conduit à la perfection, bien moins par la voie longue et difficile des préceptes que par le chemin court et facile des exemples! Image vivante de la vertu, il la rend sensible à leurs yeux. Ce n'est plus cette vertu élevée au-dessus de l'humanité, que les philosophes représentent assise sur un rocher escarpé, au bout d'une rude et périlleuse carrière: c'est une vertu présente, accessible, et, si l'on ose le dire, familière, que les enfants apprennent bientôt par goût et par instinct, qu'ils croient voir et sentir, et qui semble emprunter une forme corporelle, pour s'accommoder à la faiblesse de leur raison naissante, et pour exciter en eux, non pas une admiration stérile, mais une utile imitation. (D'AGUESSEAU.)

## Réponse d'Agésilas.

Agésilas, roi de Lacédémone, un des plus grands hommes qu'ait eus la Grèce, courait un jour à cheval sur un bâton pour amuser son fils encore enfant. Un homme, témoin de cette scène, s'avisa d'en rire. « Mon ami, lui dit ce héros, ne te moque pas si vite: attends, pour juger la conduite d'un père, que tu sois père toi-même. »

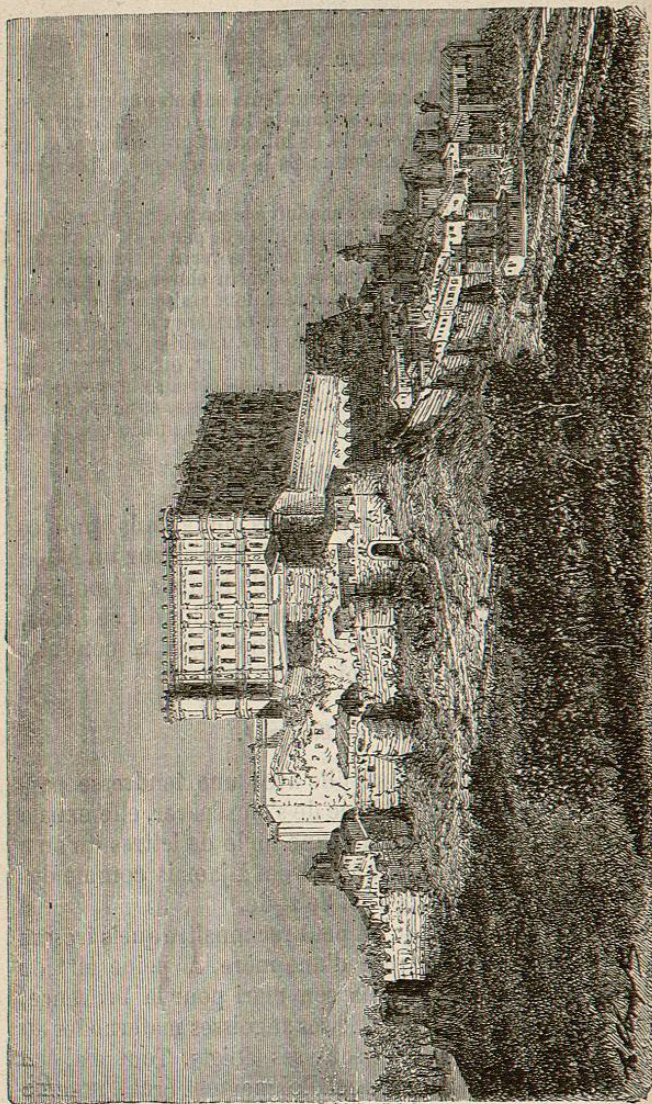
Madame de Sévigné<sup>1</sup>.

M<sup>me</sup> de Sévigné aimait sa fille avec une tendresse passionnée. Lorsqu'elle fut obligée de s'en séparer, elle exhala ses émotions maternelles dans une foule de lettres qu'on a publiées après sa mort, et qui vivront à jamais comme des chefs-d'œuvre de sentiment et de style.

C'est dans ces lettres qu'on peut reconnaître quels trésors d'amour renferme le cœur d'une mère. A peine M<sup>me</sup> de Grignan<sup>2</sup> est-elle partie avec son mari pour la Provence, que déjà M<sup>me</sup> de Sévigné confie ses angoisses maternelles au papier, qui devient brûlant sous ses doigts. Tout d'abord « elle a senti de vingt lieues cet éloignement cruel, comme

1. Femme célèbre, morte en 1696

2. Fille de M<sup>me</sup> de Sévigné.



Château de Grignan, résidence de la fille de M<sup>me</sup> de Sévigné

elle sentirait un changement de climat. » L'idée des périls de ce voyage lointain vient bientôt accroître les douleurs de la séparation, elle n'a plus devant les yeux que « les hauteurs de Tarare<sup>1</sup>, si escarpées; le cours du Rhône, si rapide. » Quand elle apprend que M<sup>me</sup> de Grignan est arrivée heureusement, les alarmes de sa mère changent d'objet, et n'en sont pas moins vives : sans parler de la « pesanteur de l'absence », il faut « qu'elle porte l'épouvantable inquiétude qu'elle a d'une santé si chère. » Elle apprend que sa fille a mal à la poitrine; aussitôt, dit-elle, « elle a mal à la poitrine de sa fille. » Comme le lecteur plaint cette pauvre mère, à la merci de tous les caprices de son imagination! car, pour un cœur tel que le sien, « toutes les tristesses de tempérament sont des pressentiments, tous les songes sont des présages, toutes les précautions sont des avertissements; c'est une douleur sans fin. »

Aussi n'a-t-elle pas d'autre pensée que de se rapprocher de sa fille, et, selon son énergique expression, de « précipiter dans cette espérance les restes de sa vie. » « Je prête, dit-elle, la main aux jours pour aller plus vite, et je consens de tout mon cœur à leur rapidité, pourvu que nous soyons ensemble! » Heureusement M<sup>me</sup> de Sévigné peut écrire; quelle consolation! et sa fille ne manque jamais de lui répondre; quelle joie! Ces lettres, qui viennent de Provence, sont de véritables événements; aussi, comme elles sont attendues! Et, lorsqu'elle tient une de ces lettres, oh! elle ne la lit pas d'abord, de peur de l'avoir trop tôt lue; et, lorsqu'elle l'a lue et relue, elle la relit encore; et ce bienheureux papier règne sans partage jusqu'à ce qu'une lettre nouvelle vienne la supplanter.

La veuve du bûcheron.

[1824.]

Au milieu des forêts de sapins qui couronnent le sommet des Vosges, la veuve d'un pauvre bûcheron avait coutume d'aller chaque jour couper du bois. Tandis qu'elle parcou-

1. Tarare est une petite ville des environs de Lyon.

rait la forêt, elle déposait dans les buissons son enfant encore très-jeune.

Mais, privée de cet enfant chéri, peut-elle prolonger son absence? Une heure est pour cette tendre mère un siècle d'attente. Peut-être que, saisi tout à coup de frayeur, il tend vers sa mère ses faibles bras, et qu'il l'appelle de ses cris.

Déjà la mère alarmée se hâta d'arriver aux lieux où son enfant reposait; mais voici qu'un loup terrible, l'œil en feu, la gueule béante, lui apparaît. Hors d'elle-même, elle ressent le froid de la mort; elle tremble que le monstre n'ait déjà dévoré sa proie. Dieu soit loué! un faible cri lui annonce que son fils respire encore, et qu'il repose dans son berceau de feuillage.

Cependant l'animal affamé va se précipiter sur sa victime; il va l'atteindre! Mais quelles forces le danger d'un fils ne donne-t-il pas à sa mère! Intrépide, elle se jette entre son ennemi et le buisson, et fait à son enfant un rempart de son corps.

A cette vue, le loup frémissant oublie la proie qu'il espérait d'abord, et, tournant toute sa rage sur la victime nouvelle qui se présente à lui, il l'attaque, la déchire et s'abreuve de son sang. Tandis que cette infortunée se débattait sous la dent du monstre, elle se rappelle qu'elle a un couteau; elle le saisit, et, rassemblant ses forces près de défaillir, elle enfonce dans le cœur du terrible animal un fer aigu. Il expire en poussant un horrible hurlement; mais, trop faible pour un pareil effort, la mère victorieuse tombe à côté de son ennemi abattu; elle tombe en s'écriant: « Sauvez mon fils! »

Ses gémissements plaintifs avaient attiré plusieurs bûcherons; ils accourent et voient leur compagne étendue sur la terre ensanglantée. Pendant cet affreux combat, l'enfant, ignorant les dangers de sa mère, s'était endormi paisiblement.

L'un et l'autre sont reportés dans leur cabane par les bûcherons empressés; chacun, entourant la mère inanimée, lui prodigue tous les soins qui peuvent la rappeler à la vie. Secours inutiles! elle est déjà glacée....

On désespérait de ranimer cette généreuse victime de la tendresse maternelle, lorsqu'on s'avisa de placer le visage de l'enfant contre celui de sa mère. La mère fait un léger mouvement, son teint se colore, elle ouvre un œil languissant, et sent peu à peu une douce chaleur se répandre dans ses membres; elle reconnaît son fils, le presse dans ses bras, sans pouvoir rassasier sa tendresse. L'image du monstre terrible se présente, il est vrai, à son esprit; mais elle l'oublie bientôt, puisque son fils respire.... Elle est sauvée!

Clémentine.

[xviii<sup>e</sup> siècle.]

Dans le beau pays de Roussillon, au milieu d'un bosquet de citronniers, s'élevait une maisonnette solitaire. Là vivait la bonne Clémentine, dont la tendresse et les vertus faisaient le bonheur de son mari et de ses enfants.

Un jour son mari était absent; ses deux enfants, Antoine et Antoinette, jouaient ensemble dans les environs de la cabane. Tout à coup elle entend son fils pousser un cri d'effroi. Épouvantée, elle s'élançait au dehors de la cabane; elle frémit en voyant Antoine qui ramenait la petite Antoinette toute tremblante: « Maman, dit-il, voyez comme la main d'Antoinette saigne, une vipère l'a mordue. » Clémentine s'écrie en sanglotant: « Ah! ma fille! ma fille! une vipère! au secours! au secours! »

Un homme passait alors en marchant très-vite; d'une voix entrecoupée, elle le conjura de s'arrêter et de venir à son secours.

« Jeune femme, dit le voyageur, je ne peux m'arrêter; d'ailleurs, je ne sais qu'un remède: tâchez de vous procurer un chien qui suce le poison de la plaie, mais hâtez-vous; ne perdez pas un moment. »

Et il s'en alla. Clémentine chancela, comme saisie d'un vertige soudain. Le désespoir se peignait sur son visage pâle, mais un instant après son front devint serein, elle se leva dans un transport de joie.

« Un chien sucer le poison de sa blessure! Non, un chien

ne le ferait pas, mais une mère le peut, une mère le fait. » A l'instant elle saisit vivement sa fille par le bras; elle appliqua ses lèvres sur la blessure, et suça, suça longtemps, avec une ardeur inexprimable.

Cependant le père arrivait; Antoine, le voyant venir, court à sa rencontre, lui raconte ce qui est arrivé et ce que fait sa mère. Le jeune époux pâlit d'effroi; il chancelle, et il est obligé de s'appuyer contre l'arbre le plus voisin.

« Qu'avez-vous, mon père? » s'écrie l'enfant en s'élançant comme pour le secourir. En ce moment le bâton que son père tenait à la main tomba à terre. L'enfant voit ce bâton, autour duquel était entortillée une couleuvre morte. L'enfant recula en frémissant d'horreur « Ah! dit-il, voilà le serpent qui a mordu Antoinette. — Que dis-tu, ô mon fils? s'écrie le père en revenant à lui; quoi! le serpent qui a mordu ta sœur, était-il semblable à celui que tu vois? — Oui, répondit l'enfant, entièrement semblable. »

Le père respire, et pousse un cri de joie : « Ah! Dieu soit loué! s'écria-t-il, le serpent qui a mordu Antoinette n'était donc point une vipère; c'est une couleuvre, dont la morsure ne peut faire de mal, et ce n'est pas du poison que Clémentine a avalé en suçant la plaie! »

Les yeux mouillés de larmes, il arrive à la cabane; il prend dans ses bras et la fille et la mère, il les tient longtemps pressées contre son cœur; et, dans l'ivresse de sa joie, il dit :

« Ah! que tu m'as effrayé! mais, grâce à Dieu, le serpent n'était pas venimeux. Nous vivrons encore ensemble : jamais je n'oublierai ce trait de tendresse maternelle, jamais tes enfants ne l'oublieront. »

Jean Ducas.

[1072.]

Une troupe d'aventuriers français, sous les ordres d'un chevalier normand nommé Oursel, ravageait l'Asie Mineure, soumise alors au sceptre des faibles souverains du Bas-Empire. Jean Ducas, à la tête d'une forte armée, vint les com-

battre. Les Français remportèrent la victoire. Jean, après une résistance opiniâtre, est blessé, pris et chargé de liens. Alors son fils Andronic s'élança au milieu des Français pour le délivrer; mais, accablé par le nombre, couvert de blessures, il tombe. Un guerrier français, s'élançant sur lui l'épée à la main, va lui donner le coup mortel. Jean, témoin de ce terrible spectacle, fait un si violent effort, qu'il rompt ses liens; en même temps il s'élança, couvre Andronic de son corps, et s'écrie : « Arrêtez, arrêtez, c'est Andronic, c'est mon fils. »

Les Français abaissent leurs épées; et admirant la tendresse courageuse d'un père sauvant les jours d'un fils qui mourait pour le délivrer, ils relèvent les deux captifs, les traitent avec douceur, et leur accordent la liberté.

Loizerolles.

[1794.]

A l'époque de la Terreur<sup>1</sup>, des milliers d'innocents étaient renfermés dans les cachots, condamnés à mort sans distinction ni d'âge, ni de sexe, ni de condition; il ne leur restait plus qu'à répondre au dernier appel du geôlier et à monter sur la fatale charrette; encore à peine quelquefois les juges avaient-ils le loisir et la volonté de s'assurer de l'identité de ceux que la hache attendait : entassés pêle-mêle, ils mouraient aussi pêle-mêle.

A cette époque un jeune homme, nommé Loizerolles, comparut devant le tribunal révolutionnaire; il fut condamné. Son père l'avait suivi dans la prison; il n'avait pas voulu se séparer de son fils. Vieillard à cheveux blancs, il voulait soutenir le jeune homme dans sa dernière épreuve. Le jour où la sentence devait être accomplie, fatigué de ses émotions, abattu, accablé, le jeune homme s'était endormi dans son cachot. Son père veillait près de lui. Tout à coup le verrou crie, le guichet s'ouvre : le geôlier, accompagné de soldats, se présente une liste à la main, et appelle à tour de rôle les malheureux dont la dernière heure a sonné.

1. On appelle ainsi le temps qui s'est écoulé depuis le 2 juin 1793 jusqu'au 27 juillet 1794.

Il appelle : « Loizerolles ! » personne ne répond. Une seconde fois : « Loizerolles ! » même silence.... le père seul a entendu cet appel de la mort. C'est son fils qu'on réclame, son fils dont un heureux sommeil a engourdi les sens. Une pensée soudaine brille à l'esprit du vieillard : on appelle le fils, c'est le père qui répondra.

Cette inspiration de dévouement, il l'accomplit en silence. Une seconde fois il va donner la vie à son fils. Il se présente, et se met à la file des condamnés qui vont partir pour l'échafaud.

Mais, avant de quitter la prison, il revient encore vers son fils, et, se penchant vers lui : « Dors, mon fils, dit-il, dors du sommeil heureux qui te cache la vue de ton père qui va mourir pour toi ; oh ! ne te réveille pas trop tôt, attends que le sacrifice soit accompli ! » Il ne l'embrassa point, de peur de le réveiller ; et, s'adressant à voix basse à un de ses compagnons de captivité qui le considérait les yeux pleins de larmes, il lui dit : « Oh ! je vous en conjure, quand il s'éveillera, quand il saura la vérité fatale, calmez-le, empêchez que son désespoir imprudent ne rende mon sacrifice inutile ; instruisez-le de la dernière volonté d'un père qui a droit d'être obéi. Je lui ordonne de se résigner, et lui défends de compromettre cette vie que je lui ai deux fois donnée. »

Le père alors sort de la prison avec la foule des condamnés ; il monte sur l'échafaud, et là, présentant sa tête à la hache, il murmure ces derniers mots : « O mon Dieu ! veillez sur mon fils ! »

#### ENFANTS.

Le plus saint des devoirs, celui qu'en traits de flamme  
La nature a gravé dans le fond de notre âme,  
C'est de chérir l'objet qui nous donna le jour.  
Qu'il est doux à remplir, ce précepte d'amour !

(FLORIAN.)

La piété filiale est un devoir de religion, Dieu lui-même nous la prescrit.

La piété filiale se compose de respect, de tendresse, de reconnaissance et de dévouement. (B.)

#### William Brown.

Un Anglais, auteur d'un voyage en Écosse, raconte le fait suivant :

Le lendemain de notre départ de Glasgow<sup>1</sup>, ayant été obligés de nous arrêter dans un assez gros bourg, nous regardions les passants par une fenêtre de notre hôtellerie, placée vis-à-vis de la prison. Nous vîmes arriver à cheval un homme vêtu avec simplicité, quoique avec élégance ; il mit pied à terre à notre hôtellerie, et, remettant son cheval à l'hôte, il s'avança vers un vieillard qui était occupé à payer la rue. Après l'avoir salué, il prit la demoiselle, donna quelques coups sur le pavé, en disant au vieillard, assez étonné de l'aventure : « Cet ouvrage me paraît bien pénible à votre âge ; n'avez-vous donc point d'enfants qui puissent vous épargner un si rude travail ? — Pardonnez-moi, monsieur, répondit le vieillard, j'ai deux fils qui me donnaient les plus grandes espérances ; mais les pauvres enfants ne sont point maintenant à portée de secourir leur père.... — Et où sont-ils ? — L'aîné est parvenu au grade de capitaine dans les Indes orientales<sup>2</sup>. — Et le second ? » demanda précipitamment l'étranger. A cette demande, le bon vieillard ne put retenir ses larmes.... « Il a répondu pour moi, dit-il ; le pauvre enfant s'est chargé de payer mes dettes, il n'a pu les acquitter, et il est en prison.... » A ce récit le voyageur se détourna de quelques pas, resta quelque temps les mains sur le visage ; puis revenant auprès du vieillard : « Et cet aîné, dit-il, ce fils dénaturé, ce capitaine, il ne vous a donc rien envoyé pour vous tirer de la misère ? — Ah ! ne l'appellez pas dénaturé, s'écria le vieillard, mon fils est le meilleur des hommes, il m'a envoyé de l'argent, et bien plus même qu'il ne m'en fallait ; mais j'ai eu le malheur de perdre tout cet argent en me rendant caution pour un très-honnête homme qui, étant ensuite tombé dans le malheur, s'est trouvé hors d'état de payer ; on m'a tout pris, il ne me reste plus rien, et j'ai repris mon premier métier de

1. Grande et riche ville d'Écosse.

2. Appartenant en partie aux Anglais.

paveur.... » Comme il parlait ainsi, un jeune homme, passant la tête à travers les barreaux de la prison voisine où il était renfermé, se mit à crier : « Mon père, mon père, si mon frère William vit encore, c'est lui, c'est ce voyageur qui vous parle.... — Oui, c'est moi-même, » s'écria le voyageur en se précipitant dans les bras du vieillard, qui tout hors de lui, voulant parler et sanglotant, n'avait pu reprendre ses sens, quand une vieille femme, mise fort décemment, sortit d'une petite maison délabrée, en s'écriant : « Où est-il donc, où es-tu, mon cher William ? viens donc embrasser ta mère ! » Le capitaine ne l'eut pas plus tôt aperçue, que, quittant son père, il alla se jeter au cou de la bonne vieille. Alors nous descendîmes. L'un de nous, fendant la foule qui s'était rassemblée autour de l'heureuse famille : « Capitaine, dit-il, nous vous demandons la faveur de nous lier avec vous ; nous aurions volontiers fait cent lieues pour être témoins d'une scène si attendrissante. Venez, vous et les vôtres, nous vous en supplions, dîner avec nous dans cette hôtellerie. » Le capitaine, sensible à cette invitation, l'accepta, mais en nous disant qu'il ne mangerait ni ne boirait que lorsque son jeune frère aurait recouvré la liberté. Il alla déposer la somme pour laquelle on l'avait mis en prison : à l'instant même le jeune homme fut libre. Alors toute cette famille se rendit à l'hôtellerie, où ils eurent grand'peine à entrer, à cause du nombre infini de personnes qui s'y étaient rassemblées, et qui accablèrent de caresses le bon William, qui les leur rendit avec cordialité.

Le capitaine nous dit, aussitôt que nous pûmes converser : « C'est aujourd'hui que je sens dans toute leur étendue les faveurs de la Providence, à laquelle je dois tout. Au sortir de l'enfance, je m'enrôlai dans les troupes destinées à servir dans les Indes. Mon espoir était d'arriver à la fortune par ma bonne conduite ; cet espoir n'a pas été déçu ; j'eus le bonheur d'être remarqué par le gouverneur des possessions anglaises dans l'Inde. Mon zèle pour le service lui inspira des bontés pour moi ; grâce à sa protection, de grade en grade je devins capitaine, et j'obtins en même

temps, comme quelques-uns de mes camarades, la permission de prendre part à quelques affaires de commerce. Tout m'a réussi. Devenu possesseur d'une fortune suffisante, j'ai quitté le service pour revenir au sein de ma famille. J'ai envoyé trois fois des sommes assez considérables à mon père, mais il n'a reçu que mon premier envoi ; le second est tombé entre les mains d'un banqueroutier. J'avais confié le troisième à un Écossais qui est mort dans la traversée... » Après le dîner, le capitaine remit à son père cent pièces d'or pour subvenir à ses besoins les plus pressants. Il fit aussi dresser un acte par lequel il assurait à son père et à sa mère 2,000 francs de revenu annuel, réversible à son jeune frère, qu'il promit en même temps d'associer à une manufacture qu'il se proposait d'établir pour donner de l'occupation aux habitants du bourg. Enfin, après avoir distribué 1,200 francs aux pauvres, il donna une très-belle fête à tous ses compatriotes.

#### Le jeune page.

Un jour Frédéric II, roi de Prusse, ayant sonné sans que personne répondit à cet appel, ouvrit la porte de son antichambre et trouva son page endormi sur une chaise. Au moment où il allait l'éveiller, il aperçut un papier écrit sortant de la poche du dormeur. La curiosité du roi était excitée : il ouvrit le papier. C'était une lettre de la mère du jeune page, dans laquelle elle remerciait son fils des secours d'argent qu'il lui avait envoyés. Frédéric, charmé de la conduite de ce bon fils, qui se privait de sa paye pour aider sa mère, alla prendre un rouleau de ducats et le glissa avec la lettre dans la poche de l'enfant. Un instant après, il tira le cordon de la sonnette. Le page se réveilla et accourut auprès de Frédéric : « Vous avez dormi, » lui dit le roi. Le jeune homme tâcha de s'excuser ; et, mettant la main dans sa poche, qui lui semblait plus lourde qu'à l'ordinaire, il y trouva le rouleau de ducats. Il le prit, pâlit, trembla, et ne put articuler une parole. « Qu'avez-vous ? dit le roi. — Hélas ! sire, dit le page, quelqu'un veut me perdre ; je ne sais

d'où m'est venu cet or. — La fortune ne vient-elle pas toujours en dormant? reprit Frédéric. Envoie cette somme à ta mère, en lui faisant mes compliments, et assure-la bien que j'aurai soin d'elle et de toi. »

L'élève de l'École militaire<sup>1</sup>.

Sous le règne de Louis XV<sup>2</sup> un enfant de douze ans, qui venait d'entrer comme boursier dans une école militaire, se fit remarquer par une frugalité rare à tout âge, et surtout au sien : il ne mangeait que de la soupe et du pain sec, et ne buvait que de l'eau. Le sous-directeur, averti de cette singularité, lui en fit des reproches : « Vous ne trouvez donc pas bon ce qu'on vous sert? dit-il. — Oh! monsieur, tout ce qu'on nous sert me paraît bien appétissant, mais je ne puis me résoudre à en manger. » Le sous-directeur n'ayant pu tirer de lui aucune autre réponse, fit son rapport au gouverneur de l'école. Le gouverneur fit venir l'élève, et, après lui avoir doucement représenté combien il était nécessaire d'éviter toute singularité et de se conformer à l'usage de l'école, voyant que l'enfant ne s'expliquait point sur les motifs de sa conduite, il se vit contraint de le menacer de le rendre à sa famille. « Hélas! monsieur, dit alors l'enfant, vous voulez savoir la raison de ma conduite...; eh bien! la voici : mon père, ma mère, mes frères sont dans la détresse; ils ne mangent que du pain noir et ne boivent que de l'eau; et moi, quand je vois toutes les bonnes choses qu'on nous sert ici, et que je songe à la misère de mes parents, mon cœur se serre et je ne peux pas manger. » En achevant ces paroles, l'enfant, accablé par ce souvenir, honteux et affligé de s'être vu contraint à révéler la misère de ses parents, éclata en sanglots. Le gouverneur, attendri, serra l'enfant contre son cœur et tâcha de le consoler. « Mon ami, lui dit-il, monsieur votre père est un ancien officier; il n'a donc point de pension? — Non, monsieur,

1. On appelait alors *écoles militaires* des collèges où l'on élevait des enfants destinés au service. Tel est encore au-

jourd'hui celui de la Flèche, dans le département de la Sarthe.  
2. Régna de 1715 jusqu'en 1774.

depuis deux ans il en sollicite une; on n'a pas encore répondu à sa demande. — Cher enfant, dit le gouverneur, dès demain je verrai le ministre, et je vous promets qu'avant huit jours votre père aura sa pension. Mangez donc maintenant de bon cœur, et acceptez, pour vos menus plaisirs, ces trois louis que je vous donne au nom du roi. Quant à monsieur votre père, je me ferai un plaisir de lui avancer le premier trimestre de sa pension. — Mais, monsieur, dit l'enfant rayonnant de joie, comment pourrez-vous lui envoyer cet argent? — Ne vous en inquiétez point, nous en trouverons les moyens. — Ah! monsieur, puisque vous avez cette facilité, remettez-lui aussi les trois louis que vous venez de me donner : ici j'ai tout en abondance; cet argent me serait inutile, et il fera grand bien à mon père pour ses autres enfants. »

Sedaine<sup>1</sup>.

Un entrepreneur de bâtiments, nommé Sedaine, qui n'avait d'autre fortune que son industrie, mourut dans une ville du Midi, laissant sans ressource une femme et deux enfants. L'aîné, âgé de treize à quatorze ans, suivait alors comme externe les classes du collège. L'autre était beaucoup plus jeune.

Toute la ville s'intéressa vivement à la position de cette famille. On voulait que le jeune Sedaine continuât des études commencées avec autant de succès que de zèle; on promettait de l'aider; le principal du collège lui offrait son concours; ces propositions étaient bien douces au cœur du jeune élève. « Mais quoi! se dit-il, que deviendra mon petit frère, dont je suis l'unique protecteur, tout jeune que je suis? Et ma mère, accoutumée à l'aisance, le travail de ses mains pourra-t-il lui suffire?... Non, il faut que je me mette le plus tôt possible en état de les secourir : c'est mon devoir, je le sens; ma conscience me le dit, et mon cœur m'y entraîne. » Et le pauvre enfant se fit apprenti maçon.

Les ouvriers, par respect pour la mémoire de son père

1. Né en 1719, mort en 1797; auteur de plusieurs pièces de théâtre.